



Liberté - Égalité - Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE LA SANTÉ,  
DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

Direction de l'hospitalisation  
et de l'organisation des soins

Sous direction de la qualité et du fonctionnement  
des établissements de santé (SDE)

Bureau de la qualité et de la sécurité des soins  
en établissements de santé (E2)

Paris, le 10 NOV. 2008

La Directrice de l'hospitalisation et de  
l'organisation des soins

à

Mesdames et Messieurs les directrices et  
directeurs des agences régionales de  
l'hospitalisation (pour diffusion)

Mesdames et Messieurs les préfets de  
région, Directions régionales des affaires  
sanitaires et sociales (pour information)

Mesdames et Messieurs les préfets de  
département, Directions départementales  
des affaires sanitaires et sociales (pour  
information)

Messieurs les responsables des centres  
de coordination de la lutte contre les  
infections nosocomiales (pour diffusion)

Mesdames et Messieurs les responsables  
des observatoires des médicaments, des  
dispositifs médicaux et des innovations  
thérapeutiques

00889

*Copie à monsieur Didier Houssin, Directeur Général de la santé*

Objet : Information sur la première journée européenne de sensibilisation au bon usage des antibiotiques du 18 novembre 2008

La première journée européenne de sensibilisation au bon usage des antibiotiques ou « European Antibiotic Awareness Day » aura lieu le 18 novembre 2008 à l'initiative de l'Union Européenne.

### Contexte

Le premier plan pour préserver l'efficacité des antibiotiques a été initié en novembre 2001<sup>1</sup>, suite à la constatation en 1998 à Copenhague<sup>2</sup> que la France faisait partie des premiers pays en termes de consommation d'antibiotiques. Pour la France, le principe retenu pour réduire les consommations d'antibiotiques reposait essentiellement sur la formation des médecins, des recommandations pour le diagnostic clinique et le traitement, le suivi de l'application des recommandations et des démarches de restriction comme le recours à la justification des prescriptions par écrit ou l'arrêt automatique des prescriptions à l'hôpital.

Le 15 novembre 2001, une recommandation du Conseil de l'Union Européenne était faite aux Etats membres pour un usage prudent des antibiotiques en médecine<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Discours du ministre chargé à la santé, 20 novembre 2001 [[http://www.sante.gouv.fr/hm/actu/33\\_011120bk.htm](http://www.sante.gouv.fr/hm/actu/33_011120bk.htm)]

<sup>2</sup> [<http://europa.eu/scadplus/leg/fr/cha/c11569.htm>]

<sup>3</sup> [[http://ec.europa.eu/health/ph\\_threats/com/mic\\_res/mic\\_resistance\\_en.htm](http://ec.europa.eu/health/ph_threats/com/mic_res/mic_resistance_en.htm)]

Les établissements de santé ont pour mission l'organisation de la prévention de la résistance contre les infections bactériennes aux antibiotiques (article R. 6111-1 du code de la santé publique). L'utilisation inappropriée d'antibiotiques favorise l'émergence et la diffusion de bactéries résistantes telles les Entérocoques résistants aux glycopeptides (ERG) ou les infections à *Clostridium difficile*.

La prévention des infections joue un rôle dans la préservation de l'efficacité des antibiotiques en réduisant la fréquence de leur utilisation et en prévenant les phénomènes de transmission de bactéries résistantes aux antibiotiques. **Ainsi, les actions de lutte contre les infections associées aux soins et les campagnes de vaccination contribuent plus ou moins directement à un usage rationnel des antibiotiques.**

### **Des enjeux épidémiologiques**

Les résultats de la troisième enquête nationale de prévalence des infections nosocomiales, qui s'est déroulée en juin 2006, montrent une diminution importante (-38%) de la prévalence des patients infectés par staphylocoques résistants à la méthicilline (SARM). La prévalence des patients infectés mesurée en 2006 en France se situe dans les limites basses des 4,9 à 8,5% mesurés lors d'autres enquêtes européennes depuis 2000. La diminution de prévalence constatée pour les SARM est encourageante, cohérente avec les données issues d'autres réseaux de surveillance et en faveur de l'impact des plans de lutte contre les bactéries multi résistantes développés ces dernières années.

Pour autant, les résultats de la surveillance par le Réseau d'alerte, d'investigation et de surveillance des infections nosocomiales (Raisin) de l'institut national de veille sanitaire montrent l'augmentation préoccupante de l'incidence des entérobactéries productrices de bêta-lactamases à spectre étendu (EBLSE) : 23% depuis 2002. **En particulier la proportion de l'espèce *Escherichia coli* au sein des EBLSE a doublé.**

### **Des enjeux organisationnels et de prise en charge**

Le programme de lutte contre les infections nosocomiales 2005-2008 a fixé des objectifs quantifiés spécifiques à atteindre pour 2008 : 100% des établissements de santé ont une commission des anti-infectieux et 100 % des établissements de santé ont des protocoles de bon usage des antibiotiques et disposent d'un suivi de la consommation des antibiotiques. L'analyse des données issues des bilans d'activité de lutte contre les infections nosocomiales 2006 et plus particulièrement celle de l'indicateur composite de bon usage des antibiotiques (ICATB) du tableau de bord des infections nosocomiales a montré que des référents en antibiothérapie étaient en place dans plus de la moitié des établissements. Cependant certaines **actions restent à renforcer**, notamment sur la **formation des nouveaux prescripteurs** (27% des établissements), **l'évaluation de la qualité de la prescription** (29 % des établissements de santé), la mise en place de **liste d'antibiotiques à dispensation contrôlée avec une durée limitée** (un peu moins de 35% des établissements) pour mieux prendre en charge les patients.

### **Des enjeux financiers**

L'évaluation des accords locaux pris en application de l'accord-cadre national d'amélioration des pratiques portant sur le bon usage des antibiotiques (instruction DHOS n° 2006-111 du 9 mars 2006) a montré qu'au 31 décembre 2007, 488 établissements ont conclu un accord local, soit un taux de 67%.

La Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques DREES a fait état en 2007 des dépenses des médicaments dans les établissements de santé en 2005<sup>4</sup> qui montrent que les anti infectieux (y compris anti fongiques et anti viraux) représentent 30% des dépenses pour les médicaments des CHU.

---

<sup>4</sup> DREES Etudes et résultats N° 563, mars 2007 « les médicaments dans les établissements de santé en 2005 » Marie-Émilie Clerc et Brigitte Hauray, DREES avec la collaboration de Jérôme Vernois, DHOS [<http://www.sante.gouv.fr/drees/etude-resultat/doc.htm>]

## Comment progresser ?

Les établissements doivent veiller au bon usage des antibiotiques par la mise en œuvre des actions et des leviers décrits ci-dessus. La journée du 18 novembre pourra être l'occasion d'actions de sensibilisation dans les établissements, chacun adaptant une stratégie selon ses priorités.

Un site internet spécifique de l'European center for disease prevention and control (ECDC) (<http://antibiotic.ecdc.europa.eu/>) comporte des informations et des documents sur les risques associés à un usage inapproprié des antibiotiques et des conseils pour une utilisation rationnelle.

De nouvelles recommandations et des grilles d'évaluation des pratiques professionnelles ont été récemment émises par la HAS pour fournir notamment aux établissements de santé une aide technique à la mise en place d'une stratégie adaptée.<sup>5</sup>

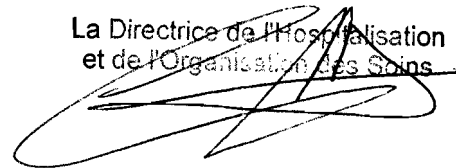
Par ailleurs, au niveau interrégional et régional, les établissements de santé peuvent s'appuyer sur l'expertise des observatoires des médicaments, des dispositifs médicaux et des innovations thérapeutiques (OMEDIT) et des centres de coordination de la lutte contre les infections nosocomiales (CCLIN), notamment pour ce qui concerne la surveillance de la consommation des antibiotiques, les résistances bactériennes et la prévention des infections.

---

Je souhaite que la journée du 18 novembre 2008 soit celle de l'engagement des établissements de santé pour un bon usage des antibiotiques en établissement de santé, dans l'objectif notamment de prévenir les résistances bactériennes et de mieux prendre en charge les patients.

*Merci pour avoir eu de votre mobilisation*

La Directrice de l'Hospitalisation  
et de l'Organisation des Soins



Annie PODEUR

---

<sup>5</sup> Stratégie d'antibiothérapie et prévention des résistances bactériennes en établissement de santé Avril 2008 [[http://www.has-sante.fr/portail/jcms/c\\_665169/strategie-d-antibiotherapie-et-prevention-des-resistances-bacteriennes-en-etablissement-de-sante](http://www.has-sante.fr/portail/jcms/c_665169/strategie-d-antibiotherapie-et-prevention-des-resistances-bacteriennes-en-etablissement-de-sante)]